

10 octobre 2018

Championnat départemental 2ème journée

Surf / bodyboard collèges

Entre Grand Plage et Plage des Sablières Vieux Boucau



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

REPORT ET CHANGEMENT DE SITE : si les conditions de mer ne sont pas favorables à Vieux Boucau (plage Centrale), la compétition sera reportée au 17 octobre ou encore au 7 Novembre sur les plages de Capbreton. Si c'est le cas vos AS seront informées au plus tard le mardi matin précédent la compétition.

LICENCES : A tout moment, chaque sportif participant à la compétition doit être en mesure de justifier de sa prise de licence à l'UNSS.

SITE DE COMPETITION : Entre la Grand Plage et la Plage des Sablières à Vieux Boucau en face du local du club de Surf de Vieux Boucau. Accessible par l'avenue des Dunes (parking).

ORGANISATEURS : Pierre BAREILLE (Collège Miterrand Soustons) et Thomas SERVAT (collège Rostand Capbreton)

TRANSPORTS : **Si vous souhaitez participer aux transports collectifs contactez le service départemental par mail à sd040@uns.org ou par téléphone au 06.03.88.66.75 avant le jeudi 04/10, 14h pour donner vos prévisions d'effectif ou préciser si votre AS est autonome.**

HORAIRES:

- 9H40 – 10h : Vérification des licences + Confirmation des inscriptions et constitutions des séries
- 9H 40 - 10H : Formations jeunes juges + consignes jury
- 10H Début de la compétition

ENGAGEMENT:

Inscription impérative de vos surfeurs en ligne sur le portail UNSS OPUSS.

Ouverture sur OPUSS à partir du lundi 1/10, fermeture le lundi 8/10 à 14 H.

Sur OPUSS vous pouvez inscrire vos équipes en « Excellence » ou en « Établissement ».

JURY : Attention : les jurys écrits en rouge recevront dans leur établissement une convocation pour une mise en place de la compétition à 9h à Vieux Boucau. Les autres peuvent arriver avec leurs élèves à 9h40.

M. BAREILLE enseignant EPS collège de Soustons

Mme LUEC, enseignante d'EPS, collège de Soustons

M. SERVAT, enseignant EPS, collège Rostand de Capbreton

Mme BAREILLE, enseignant d'EPS, collège Capbreton

M. HARDY, enseignant d'EPS, collège de Labenne

M. BEDAT, enseignant EPS, collège de Linxe

M.BAGATTIN, enseignant d'EPS, collège St Joseph de Capbreton

M. CASTANET, enseignant EPS, collège de Labouheyre

M. COUDROY, enseignant EPS, lycée Despiau de Mont de Marsan

M. LAVIELLE, enseignant EPS, collège Mandela Biscarrosse

M. FOREST, enseignant d'EPS, collège de Mimizan

M. CARAIRE, enseignant d'EPS, collège J. d'Albret Dax

Mme QUEMENEUR, enseignante d'EPS, collège de Grenade

Tous les collègues accompagnant les élèves pourront être sollicités au jury. Pierre BAREILLE du Col de Soustons et Thomas SERVAT du Col de Capbreton mettront en place définitivement le jury en début de compétition.

MATERIEL ET TENUE

Respecter le matériel mis à votre disposition. Respecter le matériel des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

LICENCES ET AUTRE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Les fiches de composition d'équipe devront être remises au responsable de l'organisation sur place.

RESTAURATION:

La restauration est de la responsabilité des A.S. Chaque équipe devra prévoir ses repas.

Pour le jury, le service départemental fournira des paniers repas.

INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

FORMULES / REGISTRE DES EPREUVES / REGLEMENT

- Les élèves pour participer à la compétition devront OBLIGATOIREMENT présenter leur **licence UNSS**. S'il n'y a pas de présentation de la licence, conformément aux statuts de l'UNSS, une déclaration sur l'honneur devra être effectuée et présentation de la carte d'identité.
- **Inscription** papier à donner à l'arrivée au secrétariat
- Rappel : Equipe de **4 surfeurs dont un capitaine et un JO (obligatoire) pouvant être compétiteur**.
- **Pas de zone d'échauffement**
- **SURF LIBRE : Il est INTERDIT**
 - **Hors compétition les surfeurs peuvent pratiquer uniquement sous la responsabilité de l'enseignant accompagnateur s'il ne fait pas partie du jury ou d'un adulte, validé par l'association sportive, en dehors de la zone de compétition sous peine de disqualification.**

REGLEMENT

Être licencié UNSS, être inscrit sur OPUSS dans les délais impartis et déposer la fiche d'inscription au secrétariat au début de la compétition.

Toute équipe ne présentant pas de JO, sera disqualifiée.

Participeront à la Catégorie Excellence en 2018-2019 :

Tous les pôles, SSE et les équipes d'établissement qui présentent une équipe dont la somme des points issus du classement fédéral dépasse :

- pour les Collèges 1000 points

Chaque enseignant, avant d'inscrire une équipe, doit se référer au classement fédéral en cours : <http://www3.surfingfrance.com>

Suivre attentivement l'ordre des séries aux affichages de chaque podium

- Voir en annexe le règlement de la compétition qui est celui de la rencontre inter académies
- Signalisation:
 - Début de série:** panneau vert + 1 coup de trompe
 - Cinq dernières minutes :** panneau jaune
 - Fin de série:** panneau effacé +2 coups de trompe brefs

Drapeau ROUGE HISSE (ou disque rouge) + 3 coups de trompe = SORTIE DE L'EAU OBLIGATOIRE · BAINNADE INTERDITE

- **Ramener les maillots ou lycra** pour la série suivante (2 jeux par podium)
- Déroulement de la compétition **en continu**
- Respecter le matériel mis à votre disposition, il nous est prêté pour le bon déroulement de votre compétition.
Respecter le matériel: le votre et celui des autres compétiteurs ainsi que la plage qui doit être aussi propre au départ qu'à votre arrivée.

PODIUM et QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT ACADEMIQUE :

- **Les titres de champion départemental excellence et établissement seront attribués suite à l'addition des classements obtenus par les équipes lors de la première et la deuxième journée. La composition d'équipe peut être modifiée sur les deux journées. Si plusieurs équipes par catégorie pour une AS, numéroter les équipes en donnant le numéro 1 à la plus performante et ainsi de suite.**
- **Qualification au championnat académique : le quota par département et par catégorie sera proposé lors de la CMR.**

LE CHAMPIONNAT D'ACADEMIE se déroulera le 3 avril 2019 au Pays Basque

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE à Anglet (64).

INFORMATIONS PRATIQUES

DES L'ARRIVEE SUR LES SITES : remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe, modifications,...)

CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1^{er} secours

MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
- respecter les installations et la propreté du site
- apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée